



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville
de Malartic du mardi, 24 mars 2015, tenue au 901, rue Royale à
Malartic, à 19 h 04

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont absents :

M. Jean Carrier, directeur général
Mme Marie-Josée Palin, directrice du Service des finances et trésorière

Est également présent :

Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande
d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321,
L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - GREFFE

1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

1.0.- GREFFE

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015;

2.0.- MAIRIE

2.1.- Nomination du maire suppléant en l'absence du maire auprès du Comité

RÉSOLUTION
2015-03-105



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

de suivi Canadian Malartic;

- 2.2.- Nomination du maire suppléant en l'absence du maire auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or;
- 2.3.- Déneigement des rues;
- 2.4.- Demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Stations environnementales de la mine Canadian Malartic GP;

3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

4.0.- TRÉSORERIE

- 4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :
 - 4.1.1.- Liste des comptes payés;
 - 4.1.2.- Liste des comptes à payer;
 - 4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques;
 - 4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés;
 - 4.1.5.- Liste des dépenses et engagements;
 - 4.1.6.- Liste des transferts budgétaires;
 - 4.1.7.- Approbation des comptes à payer;
- 4.2.- Les services de la Sûreté du Québec 2015;

5.0. - URBANISME

- 5.1.- Demande de colportage de Refuge Jeunesse de Malartic inc.;
- 5.2.- Demande de colportage du Comptoir alimentaire de Malartic;
- 5.3.- Demande de colportage de la Fondation Mira inc.;
- 5.4.- Transplant Québec : Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 19 au 26 avril 2015;
- 5.5.- Trottibus : Fermeture de rues;
- 5.6.- Promesse d'achat d'un terrain industriel au 3 162 883 du cadastre du Québec : Groupe Somavrac inc.;

6.0.- RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS

- 6.1.- Budget communications : Divers projets de développement économique;

7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

- 7.1.- Taux horaires des salaires étudiants - année 2015;
- 7.2.- Révocation de la reconnaissance de l'organisme Commission du baseball mineur de Val-d'Or;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

7.3.- Demande d'aide financière Biblio VI du Ministère de la Culture et des Communications;

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

8.1.- Adoption du *Règlement numéro 836 autorisant des travaux de construction pour la réfection de la voirie phase 2015 et des travaux de renouvellement de conduites d'aqueduc et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 677 854 \$;*

8.2.- Demande d'autorisation par la société Dubé Excavation inc. pour l'entreposage de matériaux sur deux terrains appartenant à la Ville;

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

11.1.- Demande de partenariat - Semaine minière du Québec : 27 avril au 2 mai 2015;

11.2.- Comité des fêtes du 75^e de Malartic : 6 000 \$;

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0.- CORRESPONDANCE

13.1.- Remerciements : Comité civil de l'escadron 884 Malartic;

13.2.- Assemblée générale annuelle de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : 19 avril 2015;

13.3.- Remerciements : Le Tournoi des Sabres;

13.4.- Appel de candidatures au Conseil d'administration : Société Alzheimer de La Vallée-de-l'Or;

13.5.- Programme d'assistance financière aux célébrations locales;

14.0.- PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

1.0.- GREFFE

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015, tel que rédigé;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-106



No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION
2015-03-107

RÉSOLUTION
2015-03-108

RÉSOLUTION
2015-03-109

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**



2.0.- MAIRIE

**2.1.- Nomination du maire suppléant en l'absence du maire auprès du
Comité de suivi Canadian Malartic**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉLÉGUER le maire suppléant pour représenter la Ville de Malartic sur le Comité de suivi Canadian Malartic, et ce, en cas d'absence ou d'empêchement du maire à assister à une assemblée du Comité de suivi Canadian Malartic;

Adoptée.

**2.2.- Nomination du maire suppléant en l'absence du maire auprès de la
MRC de La Vallée-de-l'Or**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉLÉGUER le maire suppléant pour représenter la Ville de Malartic sur le Comité du Conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or, et ce, en cas d'absence ou d'empêchement du maire à assister à une assemblée du Conseil des maires;

Adoptée.

2.3.- Déneigement des rues

CONSIDÉRANT QUE plusieurs plaintes ont été reçues relativement au déneigement des rues lors de périodes de grande circulation près des établissements scolaires et du CPE;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics et des services techniques n'ont toujours pas produit le plan de déneigement à l'intérieur duquel doivent être définies les diverses procédures relatives au déneigement des rues et des trottoirs de la ville;

CONSIDÉRANT QUE les difficultés de coordination occasionnées par l'absence d'un tel plan peuvent mettre en péril la sécurité des enfants et du personnel des établissements concernés tout en rendant difficile le travail du personnel affecté au déneigement;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MANDATER le directeur du Service des travaux publics et des services techniques à produire un plan de déneigement afin de coordonner et d'encadrer les travaux de déneigement dans l'ensemble de la ville avec une attention particulière à l'usage de la machinerie lourde près des établissements scolaires et du CPE aux heures de grand achalandage.

QU'Un tel plan devra également comprendre les mesures de sécurité spécifiques au déneigement qui doivent être rigoureusement suivies par les employés de la ville et les sous-traitants;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

Adoptée.

2.4.- Demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Stations environnementales de la mine Canadian Malartic GP

Le maire informe l'assemblée que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques exige à la société Canadian Malartic GP d'enlever tous les arbres à proximité des stations environnementales situées sur le territoire de la Ville de Malartic.

3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

4.0.- TRÉSORERIE

4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :

Le conseil municipal prend connaissance des listes suivantes :

4.1.1.- Liste des comptes payés

Liste déposée.

4.1.2.- Liste des comptes à payer

Liste déposée.

4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques

Liste déposée.

4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés

Liste déposée.

4.1.5.- Liste des dépenses et engagements

Liste déposée.

4.1.6.- Liste des transferts budgétaires

Liste déposée.

4.1.7.- Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement # 543 modifiant le règlement # 539* autorise la trésorière à effectuer le paiement des factures, pour et au nom de la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la trésorière à procéder au paiement des comptes pour la période du 1^{er} février au 28 février 2015, tel qu'il appert des listes déposées au soutien;

RÉSOLUTION
2015-03-110



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

D'ADOPTER les réaménagements budgétaires proposés par les directeurs et recommandés par la trésorière au 28 février 2015, tels que présentés;

Adoptée.

RÉSOLUTION 2015-03-111

4.2.- Les services de la Sûreté du Québec 2015

CONSIDÉRANT QU'un avis de la Sécurité publique du Québec a été reçu le 12 mars 2015 pour le règlement des services de la Sûreté du Québec pour l'année 2015;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la directrice du Service des finances et trésorière à procéder au paiement de la somme de 285 877 \$ en deux (2) versements de la façon suivante :

- 142 939 \$, avant le 30 juin 2015;
- 142 938 \$, avant le 31 octobre 2015.

Adoptée.

RÉSOLUTION 2015-03-112

5.0.- URBANISME

5.1.- Demande de colportage de Refuge Jeunesse de Malartic inc.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REFUSER d'émettre un permis autorisant l'organisme Refuge Jeunesse de Malartic inc. à tenir une activité de financement le 6 mai 2015, de 9 h à 19 h, sur la Royale à la hauteur de restaurant Mc Donald's, et ce, en raison de la tenue de la journée du Grand McDon qui est une activité de financement en soi et également pour des raisons de sécurité des participants et des automobilistes à cet endroit et du grand nombre de demandes de colportage en cette période;

Adoptée.

RÉSOLUTION 2015-03-113

5.2.- Demande de colportage du Comptoir alimentaire de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REFUSER d'émettre un permis autorisant l'organisme Comptoir alimentaire de Malartic à tenir une activité de financement le 28 avril 2015, de 11 h à 19 h, à l'intersection des rues Royale et La Salle vu le grand nombre de demandes de colportage en cette période;

DE PROPOSER à l'organisme la tenue d'une activité de financement à une autre période de l'année pour laquelle les fonds recueillis contribueront directement aux besoins financiers de l'organisme;

Adoptée.



Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

No de résolution
RÉSOLUTION
2015-03-114

5.3.- Demande de colportage de la Fondation Mira inc.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ÉMETTRE un permis autorisant les organismes Chevaliers de Colomb et la Fondation Mira à tenir une activité de financement le 8 mai 2015, de 10 h à 18 h, à l'intersection des rues Royale et La Salle, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministère des Transports du Québec;

DE SUGGÉRER aux organisateurs de remettre un billet aux donateurs afin de ne pas les solliciter plusieurs fois dans le cadre de cette activité de financement;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-115

5.4.- Transplant Québec : Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 19 au 26 avril 2015

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic veut sensibiliser sa population au don d'organes et de tissus, ce qui permet de sauver des vies;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale du don d'organes et de tissus aura lieu du 19 au 26 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic veut s'impliquer dans la cause du don d'organes et de tissus;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RÉFÉRER l'implication de la Ville de Malartic à M. Pascal Lemieux, inspecteur en bâtiments, dans l'organisation des activités en collaboration avec Transplant Québec;

DE FAIRE la promotion de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus sur le site Internet et la page Facebook de la Ville de Malartic du 19 au 26 avril 2015;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-116

5.5.- Trotibus : Fermeture de rues

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, les établissements d'enseignement sont invités à joindre le mouvement et à inciter les jeunes à bouger;

CONSIDÉRANT QUE l'École Des Explorateurs et le CSSSVO, en collaboration avec la Ville de Malartic, organisent un projet d'autobus pédestre du 4 au 7 mai 2015, de 8 h à 8 h 45;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation de l'activité et la sécurité des participants, la fermeture de l'avenue Dargis-Ménard, entre la rue des Pins et le chemin du Camping-Régional est nécessaire entre 8 h et 8 h 45



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic



les 4, 5, 6 et 7 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la fermeture de l'avenue Dargis-Ménard, entre la rue des Pins et le chemin du Camping-Régional, de 8 h à 8 h 45, les 4, 5, 6 et 7 mai 2015, sauf pour la circulation locale;

DE MANDATER le Service des travaux publics et des services techniques à superviser les travaux requis par cette fermeture de rues;

DE MANDATER le Service des loisirs et de la culture afin que l'École Des Explorateurs et le CSSSVO prennent les mesures nécessaires pour informer à l'avance les résidents de l'avenue Dargis-Ménard de la tenue de cette activité;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-117

5.6.- **Promesse d'achat d'un terrain industriel au 3 162 883 du cadastre du Québec : Groupe Somavrac inc.**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la vente d'un terrain industriel portant le numéro 3 162 833 du cadastre du Québec, superficie de $\pm 883\,781,1\text{ m}^2$ au Groupe Somavrac inc. au prix de 50 000 \$, plus les taxes applicables, aux conditions telles que plus amplement décrites à la promesse d'achat d'immeuble industriel jointe à la présente résolution;

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Jean Carrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, ladite promesse d'achat d'immeuble industriel;

DÈS QUE LA SOCIÉTÉ Groupe Somavrac inc. aura rempli chacune des conditions de la promesse d'achat d'immeuble industriel, dont le versement d'un dépôt, d'autoriser le maire ou maire suppléant et le greffier à signer l'acte de vente en faveur de Groupe Somavrac inc. pour le lot portant le numéro 3 162 883 du cadastre du Québec, dimension $\pm 883\,781,1\text{ m}^2$ au prix de 50 000 \$, plus les taxes applicables;

Adoptée.

6.0. - **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS**

RÉSOLUTION
2015-03-118

6.1.- **Budget communications : Divers projets de développement économique**

CONSIDÉRANT QUE RNC Média propose un plan d'action publicitaire intéressant et très avantageux pour la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QU'un budget spécial doit être adopté pour promouvoir, entre autres, la vente des terrains du Développement résidentiel des Explorateurs;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER l'offre de RNC Média pour le plan D pour un montant de 17 108 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la directrice du Service des finances et trésorière à payer ce plan d'action publicitaire à même les surplus accumulés;

Adoptée.

7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

RÉSOLUTION
2015-03-119

7.1.- Taux horaires des salaires étudiants – année 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont étudié et examiné la grille des taux horaires proposée pour les étudiants du Service des loisirs et de la culture pour l'année 2015;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER la grille des taux horaires applicables pour les étudiants du Service des loisirs et de la culture pour l'année 2015, telle qu'annexée à la présente résolution;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-120

7.2.- Révocation de la reconnaissance de l'organisme Commission du baseball mineur de Val-d'Or

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2013-04-140, la Commission du baseball mineur de Val-d'Or a officiellement été reconnue en tant qu'organisme par la Ville de Malartic le 22 avril 2013;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Baseball mineur de Malartic a officiellement été reconnue en tant qu'organisme par la Ville de Malartic par la résolution 2015-03-097 le 10 mars 2015;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RÉVOQUER la Commission du baseball mineur de Val-d'Or à titre d'organisme reconnu de la Ville de Malartic;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-121

7.3.- Demande d'aide financière Biblio VI du Ministère de la Culture et des Communications

CONSIDÉRANT QUE le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, par son directeur général, M. Louis Dallaire, est mandaté à produire, au nom de la Ville de Malartic, une demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre des Programmes aux initiatives de partenariat et en conformité avec le Programme d'aide aux



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à effectuer des travaux d'amélioration à l'infrastructure, tels qu'énumérés à l'annexe 1 pour un total de 7 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic s'engage à supporter les coûts de ces travaux pour un montant maximal de 2 500 \$;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur Jean Carrier, directeur général et madame Geneviève Proulx, directrice du Service des loisirs et de la culture, à représenter la Ville de Malartic et à signer tous les documents relatifs à cette demande;

Adoptée.

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

RÉSOLUTION
2015-03-122

- 8.1.- Adoption du Règlement numéro 836 autorisant des travaux de construction pour la réfection de la voirie phase 2015 et des travaux de renouvellement de conduites d'aqueduc pour une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 677 854 \$

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le Règlement numéro 836 autorisant des travaux de construction pour la réfection de la voirie phase 2015 et des travaux de renouvellement de conduites d'aqueduc pour une dépense et un emprunt n'excédant pas 2 677 854 \$, tel que présenté;

Ce règlement sera inséré au livre des règlements de la Ville de Malartic;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-123

- 8.2.- Demande d'autorisation par la société Dubé Excavation inc. pour l'entreposage de matériaux sur deux terrains appartenant à la Ville

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation a été faite par la société Dubé Excavation inc pour l'entreposage de matériaux sur deux terrains appartenant à la Ville, soit les lots portant les numéros 2 999 306 et 2 999 196 du cadastre du Québec, et ce, pour toute la période des travaux de réfection de la voirie phase 2015 et le renouvellement des conduites d'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la société Dubé Excavation inc. à utiliser les deux terrains appartenant à la Ville, soit sur les lots portant les numéros 2 999 306 et 2 999 196 du cadastre du Québec, à la condition qu'elle s'engage à quitter les lieux dans les quinze (15) jours de la réception d'un avis à cet effet et que lesdits lieux soient remis à la Ville dans le même



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

état d'origine;

Adoptée.

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION
2015-03-124

11.1.- Demande de partenariat - Semaine minière du Québec : 27 avril au 2 mai 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont étudié et examiné la demande d'aide formulée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité organisateur de la semaine minière de Val-d'Or désire organiser leur événement du 27 avril au 2 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE COMMANDITER la semaine minière de Val-d'Or pour une somme de 250 \$ (partenaires Cuivre) selon le plan de visibilité de la Semaine minière du Québec;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-125

11.2.- Comité des fêtes du 75^e de Malartic : 6 000 \$

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été adressée par le Comité des Fêtes du 75^e de Malartic pour un montant total de 150 000 \$, et ce, conditionnellement à la participation de d'autres partenaires;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 5 000 \$ a déjà été octroyée au Comité des Fêtes du 75^e de Malartic par la résolution 2012-04-161;

CONSIDÉRANT QU'une deuxième somme de 45 000 \$ a déjà été octroyée au Comité des Fêtes du 75^e de Malartic par la résolution 2013-01-012;

CONSIDÉRANT QU'une troisième somme de 50 000 \$ a déjà été octroyée au Comité des Fêtes du 75^e de Malartic par la résolution 2014-01-023;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DAUTORISER le versement de la somme de 6 000 \$ au Comité des Fêtes du 75^e de Malartic;

Adoptée.

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0. CORRESPONDANCE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic



13.1.- Remerciements : Comité civil de l'escadron 884 Malartic

Correspondance a été déposée au conseil.

13.2.- Assemblée générale annuelle de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : 19 avril 2015

Correspondance a été déposée au conseil.

13.3.- Remerciements : Le Tournoi des Sabres

Correspondance a été déposée au conseil.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REMERCIER les organisateurs du Tournoi des Sabres pour leur implication au sein de la communauté et leurs actes de bienfaisance envers les organismes et personnes sur le territoire de la région;

Adoptée.

13.4.- Appel de candidatures au Conseil d'administration : Société Alzheimer de La Vallée-de-l'Or

Pour information.

13.5.- Programme d'assistance financière aux célébrations locales

Correspondance a été déposée au conseil.

Le conseil demande à la directrice du Service des loisirs et de la culture d'analyser ce programme dans le cadre de la préparation du budget 2016 afin de pouvoir utiliser le Stade Osisko à cet effet.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 30

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-03-126

RÉSOLUTION
2015-03-127


MARTIN FERRON
MAIRE


Me GÉRALD LAPRISE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT ET GREFFIER